

SUBVENTION de 200.000 francs à la LIGUE REUNIONNAISE de FOOT-BALL en 1958.

Le Maire donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 12 Août 1958

Mesdames,

Messieurs,

Par délibération du 7 Mai 1957, le Conseil Municipal avait voté la subvention de 1.000.000 de F. à la Ligue Réunionnaise de Football.

Je vous demande de vouloir bien allouer à cette Société une deuxième subvention de 200.000 francs.

Le crédit est inscrit au budget supplémentaire de 1958./.

Le 1er Adjt ff. de Maire,
Signé: A. GUINOT.

Le MAIRE. - Il s'agit de la création, à la Redoute, d'un petit stade pour les moins de 12 ans.

Je vous demande votre avis sur la proposition contenue dans le rapport ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

Vu et soumis à l'approbation
de Monsieur le Préfet.
Saint Denis le 19 Septembre 1958
Pr. le Secrétaire Général
Le Chef de Division délégué
Signé: Gavarni

Approuvé
Saint Denis le 26 Septembre 1958
Pr. Le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général
Signé: Algis